Procès-verbal

Séance du conseil de la ville de Macamic tenue le 26 mai 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Rock Morin, Yvan Verville (arrivé à 19 h 05), Éric Poiré, Dianne Duchesne et Denise Dubois. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

Absent: Marc Frappier.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2008-05-100 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session;
- 2. Lecture et adoption de l=ordre du jour;
- 3. Période de questions;
- 4. Adoption du rapport financier du Comité intermunicipal de gestion des déchets Secteur Colombourg;
- Congrès FQM;
- 6. Frais exigibles pour services;
- 7. Refoulement d'égout chez monsieur Roméo Germain;
- 8. Règlement concernant les animaux :
 - Mini chevaux;
- 9. Questions diverses
 - a) Show & Shine;
- 10. Période de questions;
- 11. Information du directeur général;
- 12. Levée de l=assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 8 et 11 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

3. <u>Période de questions</u>

Aucune question.

Arrivé du conseiller Yvan Verville, il est 19 heures 05.

2008-05-101

4. APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE LA GESTION DES DÉCHETS POUR L'ANNÉE 2007

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les états financiers du Comité intermunicipal de la gestion des déchets pour l'année 2007 soient acceptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2008-05-102 5. REPRÉSENTANT AU CONGRÈS FQM

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE: Le conseiller Rock Morin ainsi que le directeur général, Denis Bédard se rendent au congrès de la FQM qui se déroulera du 25 au 27 septembre 2008 à Québec. Les dépenses seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.

2008-05-103 6. FRAIS EXIGIBLES POUR SERVICES

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: Les frais exigibles pour les services offerts par la Ville sont les suivants :

Chèque sans provision	30 \$
Certificat d'évaluation (1)	5 \$ chacun
Confirmation de taxes (2)	5 \$ chacun
Avis de conformité pour les installations septiques	10 \$ chacun
Copie supplémentaire du compte de taxes (3)	2 \$ chacun
Émission d'un reçu déjà émis antérieurement	2 \$ chacun
Recherche pour les arpenteurs, notaires et	
autres professionnels	40\$/h, minimum 15\$
Copie de la carte du territoire	2,50 \$ /page
Copie du rôle d'évaluation	1,00 \$/page
Copie de l'extrait de la matrice graphique	2,00 \$/page
Recherche du service d'entrée d'eau et d'égout	40\$/h,minimum 15\$
Copie des documents d'archives	2,00 \$/page
Dégelage des ponceaux privés	55\$/h, minimum 55\$

N.B. Aux points 1,2 et 3, ces frais ne s'appliquent pas lorsque la demande est faite par le contribuable.

Adoptée à l'unanimité.

2008-05-104 7. REFOULEMENT D'ÉGOUT CHEZ <u>MONSIEUR ROMÉO GERMAIN</u>

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : La Ville de Macamic verse un montant de 175 \$ à monsieur Roméo Germain en règlement final des problèmes d'eau survenus à sa résidence.

Adoptée à l'unanimité.

9. **Questions diverses :**

2008-05-105

a) SHOW & SHINE

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE: La Ville de Macamic adresse des félicitations aux membres du Club Lions de Macamic pour l'immense travail exécuté à l'occasion du Show & Shine, édition 2008.

Adoptée à l'unanimité.

10. <u>Période de questions</u>

Aucune question

2008-05-106 12. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 19 heures 35.

ADOPTÉ.	
Denis Bédard	Daniel Rancourt
Directeur général et secrétaire-trésorier	Maire